

LES FINANCES

APPROBATION DE CERTAINES DÉPENSES AUTORISÉES
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1962-1963

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, pourrais-je obtenir le consentement unanime de la Chambre pour revenir aux avis de motion émanant du gouvernement afin de présenter, au nom du ministre des Finances, la motion inscrite à son nom au sujet de la loi des subsides pour la dernière année financière. Il s'agit seulement d'une formalité qui ferait inscrire cette motion parmi les ordres du gouvernement demain, et nous nous sommes entendus pour la faire mettre en délibération, si cela se réalisait, avant de nous former en comité des subsides demain. Ainsi, nous pourrions présenter le bill et lui faire subir la première lecture, de sorte que les députés pourraient l'étudier en fin de semaine en vue du débat sur la deuxième lecture, lundi. Si la Chambre veut bien y consentir, je demande à Votre Honneur d'inviter les députés à se prononcer sur la motion.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, cette proposition nous sied parfaitement. Dois-je comprendre que le bill, s'il est adopté rapidement demain—ce que nous ferions, sans discuter la résolution—nous sera présenté demain?

L'hon. M. Pickersgill: Je crois, monsieur, que le bill est...

L'hon. M. Churchill: Imprimé?

L'hon. M. Pickersgill: ... imprimé. La distribution peut prendre un peu de temps, car il est assez volumineux. Il y aura aussi un rapport sur les subsides, qui sera déposé au début de la séance de demain et qui, je crois, renferme les mêmes détails que le bill. Mais nous tenons à ce que les députés aient tous les documents en mains pour le débat de lundi.

L'hon. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je dire quelques mots au sujet de la proposition du leader de la Chambre. Je suis entièrement d'accord avec ce qu'il a proposé. Je suppose que le bill pourra être mis à notre disposition demain et non déposé dans notre courrier samedi, après que nous aurons adopté la résolution. Les honorables représentants savent parfaitement que cette résolution entraîne un débat sur des dépenses faites durant l'année dernière et qu'il serait loisible au comité de consacrer à cette résolution une heure, une journée, un mois même, et de poser beaucoup de questions relatives à celles-ci.

La seule réserve que je formule à l'égard de l'entente qui a été conclue, c'est qu'après

[L'hon. M. Martineau.]

la deuxième lecture il ne s'ensuivra pas nécessairement—c'est possible, mais il ne s'ensuivra pas nécessairement—que la Chambre se formera en comité et passera immédiatement à cette étape, car il nous faudra peut-être poser d'autres questions et il nous faudra peut-être du temps pour obtenir des précisions que nous aurions obtenu à l'étape de la résolution et dont nous nous préoccuperons en comité plénier après la deuxième lecture.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (B. Benson) vient de m'informer qu'on pourra déposer demain matin—j'ai ici l'épreuve—le rapport sur les subsides, qui renferme toutes les précisions qui figureront dans le bill. Il ne revêt pas la forme d'un bill. Je ne puis dire exactement, après la première lecture, à quel rythme les bills paraîtront mais ils paraîtront au fur et à mesure que l'Imprimerie pourra effectuer ce travail. Je ferai l'impossible pour qu'ils soient distribués sans le moindre retard. On trouvera, je crois, tous les détails essentiels dans le rapport sur les subsides qui, sauf erreur, sera prêt à être distribué aussitôt après qu'il aura été déposé à 11 heures demain matin.

L'hon. M. Nowlan: Je sais gré au leader de la Chambre de ses explications. Le rapport renfermera, je pense, la plupart des détails sinon tous. Il doit être bien entendu que la Chambre ne se formera pas en comité plénier aussitôt après la deuxième lecture.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, il est je crois bien compris également que si la Chambre a l'amabilité de faciliter ces travaux demain, lorsque nous aborderons au comité l'étude du premier article du bill, le gouvernement ne limitera en aucune manière la discussion qui aurait eu lieu autrement à l'étape de la résolution. Le gouvernement n'a aucunement l'intention de limiter le débat; nous ne cherchons qu'à abrégier les formalités...

L'hon. M. Nowlan: Nous aussi.

L'hon. M. Pickersgill: ... dans le même dessein que tous les honorables représentants. Si tel est le cas, monsieur l'Orateur, on pourrait peut-être mettre la motion aux voix.

L'hon. J. W. Pickersgill (au nom du ministre des Finances), propose que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue d'approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1963, comprenant celles auxquelles il a